

Communiqué de presse

21^{ème} rallye « Épernay Vins de Champagne » Vendredi 31 mars, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril 2017

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
SPORT
CULTURE
TOURISME

Châlons-en-Champagne, le 31 mars 2017

Ce week-end, se déroule la 21^{ème} édition du rallye automobile « Épernay Vins de Champagne » organisé par l'association sportive automobile club de Champagne. Comme les précédentes années, elle intègre le championnat de France des rallyes de deuxième division. En parallèle de cette épreuve phare, un rallye de véhicules historiques de compétition se déroulera sur les mêmes axes sous la forme d'un parcours routier de liaison et d'épreuves spéciales.

Ces épreuves engendreront, **de nombreuses perturbations de circulation** :

- Sur les **axes secondaires** de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne,
- Dans l'**agglomération d'Épernay** notamment au niveau du parc de départ, de regroupement, d'assistance et d'arrivée situé à l'esplanade Charles de Gaulle à Épernay.

Au niveau des routes départementales utilisées lors des épreuves spéciales, les axes suivants seront interdits à la circulation routière :

Samedi 1^{er} avril 2017 de 10h30 à 23h30 :

- *au niveau des communes de Troissy, Nesle-le-Repons, Festigny, Le Mesnil-le-Hutier et Leuvrigny :*
 - **D23** : du PR 23+500 jusqu'au carrefour avec la D423 en agglomération de Festigny,
 - **D323** : du carrefour avec la D23 en agglomération de Leuvrigny jusqu'au carrefour avec la D423 au hameau du Chêne-la-Reine,
 - **D423** : du PR 4 à la sortie de Festigny jusqu'au carrefour avec la D323 au hameau du Le-Chêne-la-Reine,
 - **D518** : de la sortie de Nesle-le-Repons jusqu'au carrefour avec la D23.

Samedi 1^{er} avril 2017 de 10h30 à 19h00 :

- *au niveau des communes de Reuil et Venteuil :*
 - **D1** : de Reuil à Venteuil.

Samedi 1^{er} avril 2017 de 10h30 à 23h30 :

- *au niveau des communes de Fleury-la-Rivière, Cuchery et Cormoyeux :*
 - **D22** : du carrefour avec la D324 jusqu'au carrefour avec la D22E2,
 - **D22E2** : du carrefour avec la D22 jusqu'à l'entrée de Cormoyeux.



Dimanche 2 avril 2017 de 9h00 à 16h30 :

- *au niveau des communes de Chouilly, Cuis, Cramant, Avize, Oger, Le Mesnil-sur-Oger et Vertus :*
 - **D10** : entre Cuis et Oger,
 - **D19** : entre le carrefour avec la D9 et le carrefour avec la D10 dans Avize,
 - **D38** : entre le carrefour avec la D240 et le carrefour avec la D10,
 - **D238** : entre le carrefour avec la D436 et le carrefour avec la D10.

Pour ces deux journées, les différentes déviations seront mises en place et entretenues en parfait état par les soins de l'organisateur.

Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence à l'approche de cette manifestation et de ces différents axes.

D'autres informations sur cette compétition sont disponibles sur le site internet de l'organisateur : www.asac-champagne.fr

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
SPORT
CULTURE
TOURISME